

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2012

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Mme Beau excusée.

Mme Didier est nommée secrétaire de séance.

Les conseillers, à l'unanimité, acceptent de rajouter à l'ordre du jour le régime indemnitaire.

1. Travaux d'éclairage public Rue du Grand Bois

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le remplacement d'un poteau et d'une lanterne au 9 rue du Grand Bois. Les travaux seront effectués par la société EIFFAGE pour un montant TTC de 1180.45 €.

2. Modification des statuts de la CCT – Développement économique et action sociale

Les statuts de la CCT concernant le développement économique (parcelle ZI18 de Tonnerre déclarée d'intérêt communautaire) et l'action sociale (création, gestion et financement du pôle petite enfance) sont approuvés à l'unanimité.

3. DETR exercice 2012

Le Conseil Municipal demande une subvention au titre de la DETR pour le financement du columbarium.

4. Régime indemnitaire

Le Conseil municipal décide d'instituer l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour le grade de 1^{ère} classe, et fixe les coefficients multiplicateurs au taux maximum et au prorata du temps de travail.

5. Affaires diverses

Madame le maire informe les membres du conseil que les locataires du logement communal ont décidé de quitter le logement sans délai fin décembre 2011, sans rendre les clés et sans état des lieux. Sans nouvelles de leur part malgré plusieurs recommandés, un arrêté municipal a été pris pour sécuriser le bâtiment de la mairie. Un huissier sera saisi pour faire un état des lieux de l'intérieur du logement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures